

INFORMATION IMPORTANTE A TOUS LES FOURNISSEURS DU CICR

Chers Fournisseurs,

Le CICR revoit ses logiciels et procédures relatifs à la gestion de vos factures. Votre respect des nouvelles règles listées ci-dessous nous aidera à traiter vos factures plus efficacement.

1) Nous vous demandons dorénavant d'adresser vos factures originales sous forme papier directement à l'adresse suivante:

CICR
FAD_SERV
Nom de votre contact CICR
19 Avenue de la Paix
1202 Genève

Si vous souhaitez envoyer vos factures sous forme de fichiers attachés, par courriel, merci de les envoyer à l'adresse suivante : <u>invoices@icrc.org</u>. Cette adresse gère aussi les rappels et les demandes d'informations relatives aux paiements. Par contre, elle ne gère ni les offres, ni les bulletins de livraison, qui sont à traiter avec votre contact.

- 2) Désormais il nous est indispensable de recevoir une facture par réception, avec mention du numéro du bon de commande (si disponible).
- 3) Le CICR étant exempté de la TVA suisse, merci de ne pas calculer de TVA pour les biens et services délivrés en Suisse et facturés au CICR. Nous tenons à votre disposition le formulaire A/OI.
- 4) En cas de modification de vos coordonnées bancaires, et afin de prévenir une tentative de fraude, nous avons besoin de recevoir le plus tôt possible une preuve bancaire officielle (originale sous forme papier) attestant du changement.

Nous vous remercions d'avance de bien vouloir tenir compte de ces nouvelles règles dès que possible.

Service Comptabilité Fournisseurs du Comité International de la Croix-Rouge

Genève, août 2016

<u>Note</u>: Nous vous rappelons que pour traiter correctement vos factures nous avons besoin des informations suivantes sur vos factures:

- Nom de votre contact CICR
- Département de votre contact
- Date de facture
- Date d'échéance
- Devise et montant
- Quantité et prix convenu
- Biens ou services délivrés
- Numéro du bon de commande

Détails bancaires pour paiement:

- Adresse complète de la banque
- Devise du compte bancaire
- Nom du titulaire du compte

Paiements domestiques:

- Numéro international du compte (IBAN)
- Code BIC (SWIFT)

Paiements internationaux:

- Pour le marché européen (SEPA): IBAN et SWIFT
- Pour les autres pays (Non SEPA):
 BBAN, IBAN, Routing number
 et/ou SWIFT selon le pays